



Centre spirituel
Sainte-Ursule

Conditions d'utilisation des locaux et du matériel

Le Centre spirituel Ste-Ursule loue certains de ses locaux, en fonction des activités organisées par le Centre même.

Il n'y a pas de conciergerie, l'équipe des permanents du Centre assure le suivi, mais a également besoin de la contribution de chaque groupe.

C'est pourquoi, nous vous demandons de mettre en pratique les conditions suivantes :

- Le contrat doit être signé avant la location de la salle et le paiement se fait sur le CCP (17-9509-8) du Centre Ste-Ursule.
- Il est important de demander à l'avance si vous avez besoin d'un appareil tel que rétroprojecteur ou beamer. Il y a un tableau de conférence dans chaque salle.
- Chaque groupe aménage la salle selon sa propre utilisation et la range à la fin de l'activité. Les chaises sont en piles et les tables (pliées) poussées vers les bords dans les salles François d'Assise et Arcabas. Les tables restent au centre pour la salle Inigo de Loyola.
- Chaque responsable prend des feutres pour le tableau de conférence ou le rétroprojecteur selon ses besoins.
- Veuillez vous assurer que le matériel est complet à la fin de votre activité et en cas détérioration du matériel, veuillez prendre contact avec le secrétariat.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration !

Mai 2012

Tarifs des salles à louer

Salle	2h (Tarif minimal)	Montant en plus par heure
François d'Assise	36.-	18.-
Arcabas	28.-	14.-
Inigo	24.-	12.-